

Textes fondamentaux de l'OMSA

Foire aux Questions (FAQ)

En quoi consiste la revue des Textes fondamentaux de l'OMSA ?

Il s'agit d'une revue complète, indépendante et externe des Textes fondamentaux visant à s'assurer qu'ils sont en adéquation avec leur objectif et capables de permettre à l'Organisation d'être efficace, efficiente et viable sur le long terme. Cette évaluation a été réalisée par deux (2) consultants externes en droit et gouvernance, spécialistes des organisations internationales.

Les conclusions de cette revue figurent dans le document de travail administratif [Adm-13](#) de la 91^{ème} Session générale, intitulé "Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'Organisation mondiale de la santé animale".

Les Textes fondamentaux de l'OMSA, qu'est-ce que c'est ?

Les Textes fondamentaux sont les documents qui constituent la structure juridique de l'Organisation. À l'heure actuelle, il n'existe pas de définition ou de signification communément acceptée des instruments considérés comme étant les Textes fondamentaux de l'OMSA. Toutefois, le rapport de la revue externe donne une idée de ce qui pourrait être considéré comme relevant des Textes fondamentaux de l'OMSA.

Si vous souhaitez accéder aux Textes fondamentaux de l'OMSA, vous pouvez consulter le site web de l'OMSA : [Cadre - OMSA - Organisation mondiale de la santé animale](#)

Pourquoi a-t-on procédé à une revue des Textes fondamentaux de l'OMSA ?

Cette revue a été initiée à la demande du Conseil, avec le soutien financier de l'Australie. Il est d'abord apparu nécessaire de revoir les Textes fondamentaux lors de la pandémie de COVID-19, qui a conduit à réévaluer les pratiques en vigueur dans de nombreuses organisations, y compris l'OMSA. La pandémie a en effet démontré que certains aspects des Textes fondamentaux manquaient de la souplesse et de l'adaptabilité nécessaires pour faire face de manière efficace à des situations en constante évolution.

Par ailleurs, lors des élections des Commissions spécialisées en 2021, un certain nombre de problèmes liés à la sélection des candidats ont été identifiés. Afin de relever ces défis, un memorandum a été élaboré à l'intention du Conseil, dans lequel des changements spécifiques ont été proposés pour remédier aux problèmes actuels, préciser les différentes responsabilités et améliorer la représentation (y compris en termes d'égalité des genres).

Au cours des discussions et dans le cadre plus large du COVID-19, le Conseil a demandé que soit menée une revue plus complète, indépendante et externe afin de s'assurer que les Textes fondamentaux répondent aux objectifs fixés et permettent à l'Organisation d'être efficace, efficiente et viable sur le long terme.

Quand cette revue a-t-elle été menée ?

Cette revue a officiellement débuté en août 2023, après la finalisation de la négociation contractuelle avec les consultants externes.

Quand les Textes fondamentaux de l'OMSA ont-ils été revus pour la dernière fois ?

La dernière revue des Textes fondamentaux remonte à 2008. À l'issue de ce processus, un certain nombre de révisions ont été proposées puis adoptées en 2011. Ces révisions ont permis d'actualiser certaines parties du Règlement général.

Quelles sont les principales problématiques identifiées dans le cadre de la revue en cours ?

Celle-ci comporte 21 recommandations que l'Assemblée pourrait utiliser comme base de travail pour continuer la révision des Textes fondamentaux de l'OMSA.

Qu'allons-nous faire pour résoudre les problématiques identifiées lors de cette revue ?

Lors de la Session générale de 2024, les Membres seront invités à adopter une résolution qui permettra de constituer un groupe dédié à la gouvernance pour poursuivre les travaux de révision des Textes fondamentaux de l'OMSA.

Le projet de résolution peut être consulté sur le site web de la 91e Session générale : [91gs-2024-res-12-adm-basic-texts-fr.pdf \(woah.org\)](#)

Comment les Membres peuvent-ils s'impliquer ?

Au cours de la Session générale 2024, un forum intitulé « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? » offrira aux Membres une occasion unique de participer activement à la réflexion sur les perspectives d'avenir qui influenceront le processus décisionnel de l'OMSA et de ses Membres.

Son objectif est que les Délégués et les participants puissent tirer des enseignements de la discussion sur ces perspectives d'avenir en vue de l'adoption d'une résolution visant à entreprendre la révision des Textes fondamentaux de l'OMSA.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Forum « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? » sur le [site web de la 91e Session générale](#)

Pourquoi est-il important qu'un groupe composé de Membres soit constitué pour poursuivre ce travail ?

La revue des Textes fondamentaux a permis d'identifier certains aspects de la gouvernance de l'OMSA qui pourraient être réajustés afin de permettre à l'Organisation d'être efficace, efficiente et viable sur le long terme. Le groupe sera chargé d'utiliser les Recommandations afin d'étayer les révisions à apporter aux Textes fondamentaux.

Quand les révisions apportées aux Textes fondamentaux seront-elles soumises à l'Assemblée pour décision ?

Le groupe dédié sera chargé d'élaborer un programme de travail complet et pluriannuel qui étayera les révisions apportées aux Textes fondamentaux. Le groupe demandera d'abord à l'Assemblée de valider le programme de travail proposé. Ce programme comprendra les dates proposées pour la soumission de révisions des Textes fondamentaux.

Les révisions apportées aux Textes fondamentaux seront-elles rétroactives ?

Non, toutes les éventuelles révisions des Textes fondamentaux seront tournées vers l'avenir et porteront sur la façon de permettre à l'Organisation d'être efficace, efficiente et viable sur le long terme.

Où puis-je obtenir plus d'informations sur la revue des Textes fondamentaux ?

La revue complète des Textes fondamentaux peut être consultée dans le document de travail administratif [Adm-13](#) de la 91ème Session générale intitulé : « Analyse et évaluation de la gouvernance institutionnelle, technique et financière de l'Organisation mondiale de la santé animale ».

De plus, l'un des consultants externes en droit et gouvernance fournira de plus amples informations sur la révision des Textes fondamentaux de l'OMSA lors des réunions virtuelles des Commissions régionales qui se tiendront à la mi-mai et dans le cadre du Forum de la Session générale intitulé « L'OMSA est-elle prête pour l'avenir ? ».

La révision des Textes fondamentaux (ou d'instruments juridiques similaires) est-elle une pratique courante au sein des organisations internationales ?

La révision des Textes fondamentaux, ou d'instruments juridiques similaires, est une pratique courante au sein des organisations internationales. Elle permet de s'adapter à des situations en constante évolution et d'assurer une gouvernance efficace des organisations. Par ailleurs, des révisions doivent être effectuées régulièrement pour que les organisations demeurent pertinentes. Il est donc courant que les organisations remettent en question leurs modes de fonctionnement ou leurs mandats pour s'assurer que ceux-ci évoluent en fonction des besoins de leur secteur d'activité.

Vous pouvez transmettre toute autre question à votre Représentant régional. Il s'entretiendra directement avec l'équipe concernée au siège de l'OMSA à Paris afin d'actualiser ce document si besoin.